



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-572-1

Référence au processus : 2009-572

Ottawa, le 7 octobre 2009

Avis de demandes reçues

Plusieurs collectivités Correction à l'article 6

Suite à l'avis de consultation de radiodiffusion 2009-572, le Conseil annonce ce qui suit :

À la demande de la requérante, l'article 6 est retiré de cet avis public. Le Conseil a fermé le dossier de cette demande.

Article 6

Whistler (Colombie-Britannique) N° de demande 2009-1179-4

Demande présentée par **Corus Radio Company** en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio commerciale CFOX-FM Vancouver en ce qui concerne l'exploitation de son émetteur CFXX-FM Whistler.

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>.